

I. THEORIE DE L'HEBERGEMENT

Elle fait référence à l'étude des différentes formes d'hébergement disponible pour les voyageurs ou les touristes. L'hébergement peut être considéré comme un besoin fondamental dans la mesure où l'accès au logement est essentiel pour toute personne qui quitte son domicile habituel pour aller vers un autre lieu.

Cependant, l'hébergement peut revêtir un caractère privé tout comme public en fonction de la nature et de la classification de l'établissement concerné.

1. DEFINITION DE L'HEBERGEMENT

D'après le dictionnaire Larousse, l'hébergement est l'action d'héberger, c'est-à-dire de donner un logement provisoire à quelqu'un ou de l'accueillir temporairement. Il peut aussi désigner l'endroit où on est logé.

Dans le secteur hôtelier, le terme hébergement fait référence aux établissements d'accueil et de restauration mais aussi le fait d'accueillir une clientèle de passage moyennant un paiement.

L'hébergement en hôtellerie est un élément essentiel et incontournable du secteur du tourisme, qui est indissociable à l'activité hôtelière, offrant aux voyageurs un lieu de séjour confortable et des services adaptés à leurs besoins en tenant compte du motif du voyage.

2. CONCEPTS ET DIFFERENTS TYPES D'HEBERGEMENT

Dans le secteur de l'hôtellerie, il existe des hébergements divers et variés. Parmi ces hébergements nous avons :

- L'hôtel est défini comme un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration, d'installations sportives et de loisirs et de salles de réunion.

Etymologiquement, le mot hôtellerie vient du latin *hospatalis* (du radical de *hospes*, *hospitis* avec le suffixe *allis*) qui a donné les dérivés mots hôte, hôtel, hôtellerie. Durant le moyen âge, le mot *hôtellerie* désignait une partie d'un monastère ouvert au public,

réservée à l'accueil et à l'hébergement des hôtes occasionnels, des pèlerins et des étrangers.

Marc BOYER rappelle dans son ouvrage « *Le tourisme de l'an 2000* » que la grande encyclopédie n'utilisait pas le mot *hôtel* mais celui d'*hôtellerie* pour désigner une maison où les voyageurs sont logés et nourris pour leur argent. Les termes ont évolué et le mot hôtellerie est utilisé pour désigner la profession ou l'ensemble des établissements prestataires de services d'hébergement et de restauration aux différents clients qui y logent.

- Les motels : le mot motel est l'abréviation de l'hôtel moteur, ce qui contribue à fournir une définition de base. Les motels, plus que les autres types d'hébergement, s'adressent aux automobilistes. Ils sont généralement situés à proximité des routes principales et le long des routes principales et leurs chambres sont généralement accessibles directement depuis le parking pour un maximum de commodité et leurs tarifs sont généralement inférieurs à ceux des hôtels
- Les auberges de jeunesse : Les auberges de jeunesse qui sont une forme d'hébergement partagée et économique, souvent destinées à des types spécifiques de voyageurs, tels que les routards les voyageurs en année sabbatique ou les étudiants. Contrairement à aux clients logeant à l'hôtel, les clients du motel qui ont leur propre chambre individuelle, la disposition dans une auberge de jeunesse permet généralement à plusieurs personnes de partager le même espace. En d'autres termes les auberges de jeunesse vendent des lits au lieu de chambres.
- Les chambres d'hôtes : les chambres d'hôtes sont des types d'hébergement qui proposent des nuitées et un petit déjeuner le matin avec la formule BB (bed and breakfast). Elles sont généralement des maisons privées et ont moins de 10 chambres disposant de salles bains individuelles pour certaines et communes pour d'autres. Ce type d'hébergement est généralement pour les courts séjours et vise à offrir aux clients un hébergement à faible cout, une atmosphère chaleureuse e une touche personnelle.
- Les maisons d'hôtes : Il s'agit là de maisons privées converties pour accueillir des invitées. Comme les chambres d'hôtes, le nombre d'employés disponibles pour fournir des services aux clients est faible. Les repas peuvent être inclus ou non dans le prix, mais des services plus large de type hôtelier ne seront généralement pas fournis du fait qu'elles ne sont pas homologuées et ne disposant pas de licence leur

permettant l'exploitation de certains services tel que la restauration même des fois des repas y sont servis.

- Les appartements : Il s'agit de lieux d'hébergements autonomes dotés de chambres, de cuisines et de salles bains et de salons. Ils ressemblent beaucoup à des appartements résidentiels mais aussi utilisés à court par les familles les voyageurs d'affaires, les jeunes pendant les vacances ou un groupe d'amis.
- Les campements ou campements villageois : C'est un type d'hébergement touristique géré généralement par la population locale, offrant une immersion dans la vie rurale et la culture du village. Les campements offrent une expérience plus proche de la nature, souvent situés dans les zones rurales ou naturelles. Ils peuvent proposer des bungalows, des cases traditionnelles ou des tentes aménagées avec des services adaptés au contexte.
- Les résidences : Ces établissements proposent des logements de plus grande taille, souvent équipés de manière plus autonome avec une cuisine et un espace de vie plus spacieux. Ils peuvent être adaptés aux séjours de longues durées ou aux familles.
- Les Bateaux : il existe des bateaux qui offrent des hébergements hormis les prestations de prédilection. C'est le cas du Bou El Mogdad de Saint-Louis un bateau de croisière avec des installations qui permettent de loger des clients.

EXERCICES : Répondez par vrai ou faux

1. L'hôtel est un établissement d'hébergement commercial offrant des lits uniquement à une clientèle étrangère.
2. Les auberges de jeunesse sont adaptées aux séjours de longue durée surtout pour les familles qui partent en vacance.
3. La formule BB inclut la nuitée le petit déjeuner et le repas du soir.
4. Tous les établissements d'hébergement sont associés à l'activité touristique.